



# Entrepreneur en construction bois

## DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise Entrepreneur en construction bois

**Prix:** 325 € par an

**Durée:** 3 ans

**Pratique en entreprise obligatoire**

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

## Formations adultes

# Description

## Le bois, c'est votre élément !

En tant qu'entrepreneur en construction de bois, vous concevez et réalisez des constructions en bois diversifiées : maisons, ossatures bois, extensions-surélévations, bâtiments agricoles, logements collectifs, bâtiments publics...

Vous réalisez des travaux de préparation à l'atelier et/ou sur le chantier. L'assemblage des ossatures (panneaux, poutres, planchers) se fait en atelier, avec une mise en œuvre sur le chantier des éléments ainsi préfabriqués, ou sur place en rénovation, après un exercice de montage préalable en atelier. L'évolution des techniques de conception (assistée par ordinateur), de fabrication et de levage facilite le travail et permet une construction plus rapide que les autres modes de construction.

Vous maîtrisez des activités de l'ouvrier qualifié « constructeur-monteur de bâtiment en structure bois » et de « charpentier ».

## Journée type

Selon votre métier d'entrepreneur en construction bois, vous assurez les travaux suivants :

- Organisation de l'atelier de production
- Réalisation des études techniques spécifiques sur base de plans de bureaux d'études (architecte, stabilité)
- Elaboration et modélisation des constructions bois à l'aide de la CAO/FAO 3D ;
- Identification des exigences réglementaires liées à l'enveloppe extérieure (Performance énergétique des bâtiments) et traduction en solutions techniques
- Production des plans d'exécution et des plans de montage de constructions bois à l'aide d'un logiciel de CAO 2D
- Réalisation des métrés et des commandes d'approvisionnement de constructions bois
- Gestion de l'exécution des travaux en atelier et sur chantier (Fabrication et pose)
- Gestion de l'entreprise pour les volets commerciaux, financiers et administratifs

## Débouchés

**Au bout de 3 ans de formation, vous pouvez choisir de :**

- Travailler dans des chantiers de construction et de rénovation
- Suivre une formation en gestion pour pouvoir ouvrir votre propre entreprise

## Qualités

**Quelles qualités devez-vous posséder pour être Entrepreneur en construction bois ?**

Vous devez être patient, aimer le travail en équipe et être capable de travailler en hauteur.

**Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?**

Vous allez développer une certaine rigueur, une perception spatiale et un sens de l'écoute, ainsi que votre capacité à vous remettre en question.

## Détails sur la formation

### Horaires

- 1<sup>ère</sup> année : lundi (de 9h00 à 16h30)
- 2<sup>ème</sup> année : mercredi (de 09h00 à 16h30) + quelques mardis (de 18h00 à 21h30)
- 3<sup>ème</sup> année (à définir)

## Programme

### Cours professionnels

#### 1<sup>ère</sup> chef d'entreprise (256h)

- Organisation du chantier - Travaux en hauteur (12h)
- Analyse, préparation et communication (44h)
- Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
- Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs (12h)
- Evaluation théorique (4h)
- Préparation des bois pour assemblage de base (20h)
- Usinage et assemblage de base sans profilage (32h)
- Evaluation cadre de base (12h)
- Approche des machines à commande numérique (8h)
- Evaluation machine numérique (4h)
- Usinage et assemblage des bois et panneaux (24h)
- Fabrication d'éléments structurels (20h)
- Mise en place des éléments structurels sur chantier (20h)
- Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs (8h)
- Bardage (24h)

#### 2<sup>ème</sup> chef d'entreprise (272h)

- Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)
- BIM, outils numériques & gestion de chantiers (4h)
- Fonctionnement de l'entreprise de construction (60h)
- Suivi et examen VCA de base (4h)
- Conception assistée par ordinateur (24h)
- Gestion de projets - Conception, exécution et fabrication d'éléments structurels (32h)
- Techniques de rénovation énergétique (16h)
- Tableur Excel et métrés appliqués (16h)
- Technologie des ouvrages de charpente à versant (16h)
- Façonnage et assemblage d'une ferme de charpente (24h)
- Manutention et mise en œuvre des éléments de charpente (8h)
- Evaluation ferme traditionnelle (16h)
- Technologie des ouvrages de charpente avec raccords - Arêtiers - Pannes - Empanons (12h)
- Façonnage et assemblage d'un raccord de versant (24h)
- Evaluation raccords de versants (8h)

#### 3<sup>ème</sup> chef d'entreprise (264h)

- Aspects financiers - Offre de prix (16h)
- Technologie et mode d'exécution (4h)

- Documents de référence, unités de mesure et code de mesurage (12h)
- Plan de sécurité et santé (12h)
- Analyse technique et offres de prix - Travaux dirigés (32h)
- Création d'entreprise et législation - Environnement (4h)
- Ouverture administrative du chantier (4h)
- Plannings (12h)
- Tolérances et normes spécifiques (4h)
- Pathologies (4h)
- Gestion de l'exécution technique du chantier (24h)
- Aspects financiers - Frais généraux d'entreprise et coefficient d'entreprise (4h)
- Gestion administrative et financière du chantier d'exécution (20h)
- Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (4h)
- Création d'entreprise et législation (32h)
- Aspects comptables financiers et fiscaux (52h)
- Gestion commerciale (12h)
- Suivi du projet technique (12h)

### **Organisation de la formation**

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

### **Certification**

A l'issue de la formation, l'auditeur se voit délivrer un Diplôme chef d'entreprise "Entrepreneur en construction bois".

Par ailleurs, au terme de la 1<sup>ère</sup> année, l'apprenant obtiendra un Certificat de Compétences acquises en Formation "Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois" (CECAF). Au terme de la 2<sup>ème</sup> année, il

obtiendra un Diplôme de Coordination et d'Encadrement "Technicien en construction bois" (COEN).